

Formulaire de dons jumelés des entreprises

Si votre entreprise offre un programme de jumelage de dons, veuillez remplir ce formulaire et le faire parvenir à votre représentant de la Randonnée du cœur. Pour être admissible à un reçu officiel pour 2023, retournez ce formulaire accompagné de votre chèque à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada d'ici au 31 août 2023. Veuillez libeller le chèque à l'ordre de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, à l'attention de la Randonnée du cœur. No d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 106 846 942 RR0001

Nom de l'entreprise : _____

Nom de l'employé : _____

Numéro de téléphone (jour) : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Nom de l'équipe : _____

Montant total du don jumelé : _____

Autres indications : _____

Signature du représentant de l'entreprise : _____

Veuillez poster le formulaire et le chèque dûment remplis à :

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada
À l'attention de : Accounts Receivable
2300, rue Yonge, bureau 1200,
Toronto (Ontario)
M4P 1E4